

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

198784 - Chercher des gains à partir des sites publicitaires, à condition de payer des frais d'inscription

question

Comment juger la recherche de gains à travers les sites publicitaires comme la société Neobux en payant une somme à l'avance. Il s'agit de payer d'abord une somme de 500 dollars à titre de frais d'inscription pour la durée d'une année. Chaque semaine, le site publie pour vous des affiches. Chaque semaine, on vous donne 50 dollars durant une année ou 13 mois. Comment juger ces opérations?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Si les sites en question n'acceptent qu'un associé qui paye des frais d'inscription, il ne vous est pas permis de travailler avec eux car leur activité implique un emploi hasardeux de l'argent et un échange usurier lié au contrat.

Docteur Sami Souwaylim (Puisse Allah le protéger) a été interrogé sur une question qui s'apparente à celle posée par l'auteur de la présente. Et il a répondu en ces termes: «Louanges à Allah. Bénédiction et salut soient sur le Messenger d'Allah. Adoncques, les sites sus mentionnés offrent des commissions en contrepartie de l'exploration de ses pages publicitaires. Les commissions comportent deux types:

1. Un type qui compense la seule exploration sans avoir payé des frais d'inscription de quelque nature que ce soit. Ce type ne comporte aucun inconvénient, s'il plait à Allah- à condition que la

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

publicité suivie soit exempte de toute appréhension légale et ne contienne rien d'interdit ou de réprouvé.

2. Un type qui compense des frais d'inscription non remboursables pour l'exploration. Le montant de la commission est calculé en fonction des frais d'inscription. Plus ces frais sont élevés, plus la commission augmente et il en sera ainsi jusqu'à une certaine limite. Une partie des frais est utilisée pour couvrir les dépenses de la société propriétaire du site. Le reliquat sera réparti sous forme de commissions aux souscripteurs.

Il est clair que ce type de commission implique l'échange de l'agent monnaie contre de l'argent car le souscripteur paye un prix qui permet à d'autres de recevoir leurs commissions et inversement. Les recettes des ventes opérées grâce à la publicité et d'autres recettes restent inférieures aux rentrées des inscriptions. La principale source reste les rentrées des inscriptions qui génèrent les commissions. Ce type implique l'échange de l'agent contre de l'argent assorti d'un surplus et d'un déferé, sans parler du risque et de l'ignorance entourant les frais d'inscriptions. Ce type réunit l'usure et le jeu d'hasard. C'est pourquoi, il vaut mieux éviter d'y souscrire et d'y participer.

Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète Muhammad, sa famille et tous ses compagnons. Extrait du site 'Je suis le musulman'

<http://www.almoslim.net/node/57171> Voir à toutes fins utiles la réponse donnée à la question n°120136

Allah le sait mieux.